

Questions orales

Travaux Publics Canada entreprendra-t-il tout de suite les travaux en vue de réaliser cet important projet? Quels seront les délais de construction?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue pour l'intérêt soutenu qu'il manifeste pour ce projet très important. Je sais que bien des députés sont également d'avis que la région de l'Atlantique tirerait grand profit de la réalisation de ce projet.

Dès que les questions environnementales auront été dûment réglées, nous mettrons le projet en oeuvre après avoir pris les dispositions nécessaires.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

La crise de la dette agricole en Saskatchewan n'a cessé de s'aggraver. Depuis 1985, des dizaines de milliers d'agriculteurs se sont fait saisir leurs biens. La Société du crédit agricole possède désormais quelque 475 000 acres de terre en Saskatchewan.

Le ministre peut-il dire aux agriculteurs de l'Ouest quand il lancera des programmes pour aider les agriculteurs à rester sur leurs terres au lieu de laisser la Société du crédit agricole saisir ces terres?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, aux seules fins du compte rendu, je rappellerai au député que lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir, en 1984, les faillites agricoles avaient atteint le nombre record de 551 en une seule année à cause de la politique libérale. Depuis, ce nombre a considérablement diminué, de la moitié au moins. Elles sont encore trop nombreuses.

Le député suit de très près l'examen de la politique agricole actuellement en cours. Notre gouvernement a reconnu franchement que beaucoup des programmes de stabilisation qui devaient servir de filet de sécurité aux agriculteurs avaient été mis à très rude épreuve au cours des cinq dernières années avec la sécheresse, et d'autres catastrophes naturelles, et le bas prix des produits agricoles. Nous sommes en train de réévaluer ces programmes en vue de mettre en place un bon filet de sécurité, soit des programmes de stabilisation et des programmes amé-

liorés d'assurance-récolte qui viennent en aide aux agriculteurs canadiens.

Entre-temps, l'examen de la dette agricole va bon train. On a déjà traité 8 000 demandes, dont 77 p. 100 ont été réglées de façon satisfaisante.

Tout bien considéré, les choses s'améliorent. Nous reconnaissons que le problème est complexe et de taille, mais notre gouvernement collabore très étroitement avec la collectivité agricole en vue d'améliorer sa politique, la situation financière des agriculteurs et leur foi en l'avenir.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je signalerais seulement au ministre de l'Agriculture qu'en 1985, il y a eu 500 faillites en Saskatchewan alors qu'il y en a eu 1 106 l'an dernier. Je devrais ajouter que les répercussions de la crise de l'agriculture et de l'endettement agricole s'étendent bien au-delà des exploitations agricoles et se font sentir jusque dans les petites localités. En effet, 23 000 personnes ont quitté la Saskatchewan l'an dernier.

Le 19 décembre, la Société du crédit agricole de la Saskatchewan a envoyé un avis aux agents immobiliers du nord-est de la province afin de leur offrir une commission de 5 p. 100 pour vendre des terres agricoles et chasser ainsi les agriculteurs.

Le ministre de l'Agriculture expliquera-t-il aux agriculteurs pourquoi cette société engage des gens pour les faire partir de leurs terres plutôt que de mettre des programmes sur pied pour leur permettre d'y rester?

• (1450)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député sait très bien que, dans le cadre de l'examen de l'endettement agricole, nous utilisons toutes les solutions possibles pour garder les agriculteurs sur leurs terres: baux à court terme, baux à long terme, remembrements et, dans certains cas, ventes.

Tous les arrangements possibles sont considérés et le processus des bureaux d'examen de l'endettement agricole fonctionne très bien. Il permet aux créanciers, aux agriculteurs et aux fonctionnaires de mettre au point ensemble les meilleures solutions possibles. Certaines terres sont mises en vente et d'autres sont achetées par la Société du crédit agricole.

Nous essayons de les revendre parce que le gouvernement n'a pas l'intention d'accumuler de grandes superficies de terres. Nous ne sommes pas un propriétaire